

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MARNE

3 rue de la Potière – 51450 BETHENY

Téléphone 03.26.06.52.33

Fax 03.26.09.04.37

E-mail – marne@51.medecin.fr

DEMANDE DE LICENCE DE REMplacement DE SPECIALITE

Pour obtenir une licence de remplacement de Spécialité, vous devez nous retourner :

1 / Le Questionnaire ci-joint,

2 / Une photo d'identité,

3 /Une photocopie **recto verso** de Carte Nationale d'Identité en cours de validité, ou du passeport ou de l'extrait de l'acte de naissance, datant de moins de 3 mois, en y apposant la mention suivante :

« copie certifiée conforme à l'Original le » + Date + Signature

5 / Une attestation de la Faculté mentionnant le récapitulatif des stages effectués.

Pour la formation en **MEDECINE GENERALE**, le nombre de semestres validés correspond à

3 SEMESTRES DONT UN SEMESTRE DE STAGE CHEZ LE PRATICIEN

6 / Le Certificat de scolarité pour l'année en cours. (2021-2022).

7 / Une attestation de la faculté de médecine indiquant que vous avez validé la totalité du second cycle en France ou dans un état européen.

Dossier à déposer ou à adresser par courrier ou par mail au Conseil Départemental de la Marne de l'Ordre des Médecins.

Aucun remplacement ne peut être effectué sans avoir obtenu au préalable votre licence.

Chaque remplacement doit faire l'objet d'un contrat avec le médecin remplacé et soumis à l'Ordre 15 jours minimum avant le remplacement

Durée validité : année universitaire – Pensez à la renouveler chaque année en envoyant 1 photo et un certificat de scolarité de l'année en cours.